



Avez-vous des déchets spéciaux à déclarer ?



PILES ET BATTERIES LITHIUM

Annoncez-les
au pesage ou
sur le site !



DECHETS MEDICAUX



EN CAS DE NON-DECLARATION,
LES FRAIS SUIVANTS S'APPLIQUERONT

1^{ère} livraison : CHF 200.-

Dès 3^{ème} livraison : CHF 500.-

Mise en danger d'autrui: CHF 1000.-



RECIPIENTS
SOUS PRESSION



PRODUITS CHIMIQUES

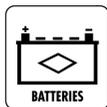
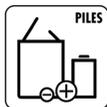




Avez-vous des déchets spéciaux à déclarer ?



Les piles et batteries lithium



Batteries rechargeables, matériel électronique contenant des batteries, piles

Exemples : jouets, cigarettes électroniques, trottinettes électriques, ordinateurs, montres connectées, ...

Produits chimiques



**Peintures, vernis, colles, solvants, liquides inflammables
Produits de nettoyage, acides, produits basiques**

Exemples : peintures, eau de Javel, pesticides, ...



Récipients sous pression



Bombonnes de gaz et sprays

Exemples: cartouches CO₂, bombonnes pour ballons, gaz technique, extincteurs, camping gaz



Déchets médicaux



Matériel médical ou médicaments périmés

Exemples : médicaments, seringues, pansements, poches de sang, consommables de laboratoire ...



Pour les conditions générales, voir www.groupe-serbeco.ch/

Adressez-vous au pesage en cas de doute !



Groupe SERBECO
Rue du Pré-Salomon 25
1242 Satigny
022 341 15 20
info@groupe-serbeco.ch